

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** - (2000)  
**Heft:** 130

**Rubrik:** Dans les cantons

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

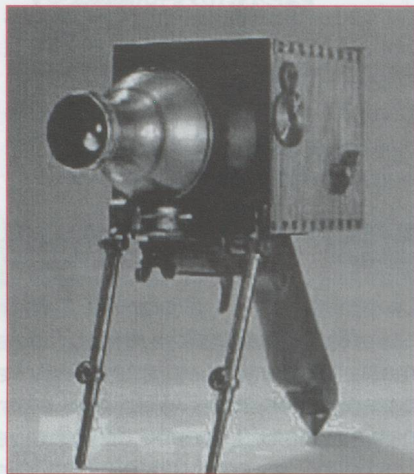
**VAUD**



## Une collection unique pour toujours

La collection Bolex-Oulevay qui rassemble quelque deux cents caméras, des appareils photos, des projecteurs, des films et plein d'autres pièces ayant appartenu à Serge Oulevay est sauvée. Celui-ci qui a travaillé dans la maison Bolex jusqu'en 1980 était un passionné de cinéma, il a sauvé un ensemble unique et complet d'appareils au moment où l'entreprise fermait ses portes. Les responsables du Musée du Vieil-Yverdon ont alors tout tenté pour empêcher une vente aux enchères de la collection par sa veuve qui ne pouvait assumer cette

charge. Une Fondation s'est créée qui regroupe le Musée suisse de l'Appareil photographique à Vevey, celui d'Yverdon, le CIMA et le Musée des Arts et des sciences à Sainte-Croix ainsi que la Cinéma-thèque suisse à Lausanne. Elle a



réuni 170 000 francs dont 50 000 provenant de l'État de Vaud. Cette somme a servi à racheter la collection afin de pouvoir mieux la conserver, et dans un futur pas trop lointain, la mettre en valeur.

**FRIBOURG**



## Le fromage fait sa pub à Paris

Quand le gruyère et le vacherin s'associent, c'est pour la bonne cause : la reconnaissance de la qualité des fromages suisses dans « l'autre pays du fromage », la France. C'est pourquoi les deux spécialités fribourgeoises ont décidé de conquérir Paris, lors du traditionnel Salon de l'Agriculture, du 27 février

## En Bref

**ARGOVIE** - La Cour suprême argovienne a condamné hier un Allemand à 33 mois de réclusion pour blanchiment d'argent sale. Arrêté alors qu'il pénétrait en Suisse avec 700 000 francs cachés dans sa voiture. L'importation d'argent n'est pas interdite, mais la part de billets maculés de cocaïne était trop grande pour être due au hasard.

**BÂLE-VILLE** - Bâle veut rendre hommage aux réfugiés refoulés pendant la Seconde Guerre mondiale et à ceux qui ont voulu les aider. Le Gouvernement de Bâle-Ville vient de lancer un concours pour la réalisation d'un monument commémoratif.

Un gymnasiens a été expulsé de son école à Bâle pour avoir apporté en classe un gâteau de Noël au cannabis. Le professeur et ses camarades de classe ont été pris de malaise. L'enseignant a dû recevoir des soins médicaux. L'enseignant a porté plainte contre le gymnasiens.

**ZÜRICH** - L'ex-capitaine de la police cantonale zurichoise Hansjörg Spring échappe à la prison. En lui infligeant 18 mois avec sursis, le Tribunal cantonal a massivement

réduit la peine de 3 ans prononcée en première instance. Il a été condamné pour escroquerie, abus de confiance, gestion déloyale et faux dans les titres.

**JURA** - Les petits Jurassiens apprendront bientôt l'allemand dès l'école enfantine.

Le parlement jurassien a adopté sans opposition un postulat en faveur de la maternité. Il demande que des mesures soient prises au niveau cantonal.

**GRISONS** - Trois vaches ont été percutées par un train des Chemins de fer rhétiques à Klosters. Gravement blessées, elles ont dû être abattues. Les dommages s'élèvent à 10 000 francs.

**NEUCHÂTEL** - Figure marquante des débuts du socialisme puis du communisme en Suisse, Jenny Humbert-Droz est décédée dans sa 108<sup>e</sup> année. Elle fut aussi une militante de la première heure de la cause féminine.

Deux adolescents ont été grièvement blessés aux Geneveys-sur-Coffrane par une bombe qu'ils avaient confectionnée eux-mêmes. Grièvement blessés, les deux jeunes gens se trouvaient seuls dans l'appartement au moment de l'explosion.

**FRIBOURG** - Le syndic de Prévondavaux, 65 habitants, a sonné le tocsin contre « Leurs Excellences de Fribourg » qui veulent les transformer en sujets. L'objet de sa colère ? Une carte du canton publiée dans la presse où les 245 communes fribourgeoises ont été fusionnées et réduites à 89. Ainsi à Surpierre, enclave catholique en terre vaudoise où se trouve Prévondavaux ne subsisterait qu'une seule commune sur les 6 actuelles. Le syndic veut défendre le village, son identité, son autonomie et sa convivialité, il va lancer un référendum soutenu à l'unanimité par la population.

**BERNE** - La promotion économique du canton de Berne revendique la création de plus de 1400 emplois en 1999. Pour ce faire, elle a soutenu 88 entreprises par une aide financière ou fiscale. Cela a généré un volume d'investissements d'environ 320 millions de francs.

Berne et Vienne sont les capitales européennes qui bénéficient de la meilleure qualité de vie, d'après le bureau de consultants William Mercer. Berne ne veut plus tolérer la mendicité. Elle ne l'interdit pas, elle veut décourager les mendiants et non les amender. Les contrôles policiers seront multipliés et des affichettes seront distribuées pour induire le



au 1<sup>er</sup> mars dernier. Les visiteurs du salon ont pu, sur un stand de 54 m<sup>2</sup> entièrement conçu par des Fribourgeois, s'adonner à une dégustation des deux produits ou de fondues moitié-moitié. Pour les responsables de cette campagne de pro-

motion au slogan accrocheur « Naturellement séducteur », il s'agissait de redonner au gruyère l'image qu'il mérite, et le démarquer de l'emmental, omniprésent.



### Un Jurassien de 2 000 ans

Grâce aux travaux de la Transjurane, les archéologues vont de découvertes en découvertes. Dernière en date, la mise au jour d'un mausolée datant du premier ou second siècle de notre ère, d'une hauteur de dix mètres, au sud de Delémont. Au milieu des ruines de ce monument romain, les archéologues ont ainsi trouvé la tête sculptée d'un Jurassien, probablement le commanditai-

re de ce monument funéraire. Les spécialistes estiment probable l'existence d'une ancienne agglomération romaine à cet endroit qui se situerait sur l'ancienne voie romaine reliant Delémont à Courtételle.



► public à ne pas faire la charité.

La police bernoise a arrêté 100 extrémistes de droite sur 250, qui s'étaient rendus à Berne pour empêcher, à l'aide de battes de base-ball, de chaînes et de bombes de gaz lacrymogènes, le bon déroulement d'une promenade vespérale antifasciste organisée par des associations de gauche et des mouvements autonomes. Ils ont été relâchés durant la nuit.

**GENÈVE** - Déboutée par le Tribunal fédéral dans sa démarche pour assujétir collectivement les pendulaires vaudois qui travaillent à Genève, Micheline Calmy-Rey, ministre socialiste genevoise des Finances a décidé de s'attaquer individuellement aux plus gros salariés domiciliés dans le canton de Vaud. Charles Favre, ministre vaudois des Finances juge qu'il s'agit d'un débat profondément politique qui doit se mener au niveau fédéral et qui prendra beaucoup de temps. La priorité étant de définir une nouvelle péréquation entre Confédération et cantons d'ici 2004.

Le prix Wakker 2000 de la Ligue suisse du patrimoine national a été attribué à la ville de Genève. Consacré au thème « La construction au bord de l'eau », il récompense la revalorisation de l'espace public le long du Rhône.

Le Servette va bâtir un nouveau stade de 30 000 places assises et couvertes avec loges privées, sièges affaires, restaurant et centre de conférences. Un bâtiment de liaison comprendra hôtel, centre culturel, banque et billetterie, donnant lui-même accès à un gigantesque centre commercial. Coût global 220 millions de francs dont 81 pour le stade seul.

**VALAIS** - L'État du Valais veut profiter du chantier de la NFLA du Lötschberg pour diminuer le chômage hivernal dans la construction. Il lance le projet Tunnel Job Valais pour inciter les ouvriers à se former dans le domaine des travaux souterrains. Il faudra environ 450 ouvriers d'ici à l'automne 2005 sur le site valaisan du chantier. Le Tunnel Job Valais est un programme de formation, le Service de l'industrie, du commerce et du travail espère ainsi garantir aux métiers de la construction une activité plus stable.

**VAUD** - Le boutefas vaudois présente son dossier pour obtenir l'AOC alors que le saucisson et la saucisse aux choux visent l'IPG (Indication géographique protégée.) La disparition du Label vert de qualité est prochaine.

Charles Henchoz, président de la coopérative de l'Étivalz a présenté le

fromage fabriqué avec le lait des vaches qui participaient à la Fête des Vignerons. 13 500 kilos de lait ont donné 1 178 kilos de fromage à pâte dure. Fabriqué de manière artisanale sur feu de bois, il a un goût particulier. Les vaches ayant été nourries avec du fourrage sec, il ne s'agit donc ni d'un fromage de l'Étivalz, ni d'un gruyère.

La ville de Lausanne qui est le siège du CIO et de 14 fédérations sportives demande un coup de pouce à la Confédération, pour lutter à armes égales contre la concurrence toujours plus vive de certaines villes étrangères. Vienne, la capitale autrichienne se montre particulièrement active dans ce domaine, elle n'hésite pas à conférer un statut diplomatique aux fédérations qu'elle héberge avec les avantages que cela comporte : inviolabilité des locaux, exonération fiscale pour les représentants et immunité de fonction ! C'est pourquoi Antonio Samaranch a fait des démarches auprès d'Adolf Ogi, Joseph Deiss et Kaspar Villiger. Il leur a demandé que « les fédérations sportives internationales présentes dans le pays puissent bénéficier au moins des mêmes conditions que celles offertes par certaines villes à l'étranger ». En clair qu'elles puissent obtenir le statut diplomatique.